

25 août 2017

Navires à utilisation commerciale. L'ubérisation de la croisière !



Le nombre de Nuc dans le Morbihan est actuellement estimé à seize : dix voiliers et six semi-rigides à moteur.

On les appelle les Nuc, navire à utilisation commerciale. Voiliers ou semi-rigides, ils embarquent des passagers vers les îles du Golfe ou de la baie de Quiberon... Une réelle concurrence pour les vedettes à passagers qui ont parfois du mal à remplir.

L'ubérisation touche de nombreux secteurs de l'économie et le transport de passagers en mer n'y échappe pas. Aujourd'hui, les Nuc, Navires à utilisation commerciale, représentent une concurrence non négligeable pour les armateurs qui font naviguer des vedettes à passagers. Grâce à Internet, le phénomène prend de l'ampleur sur la côte d'Azur notamment vers les îles de Lerins, où les Nuc embarquent des centaines de passagers à bord de semi-rigides, ou encore en Charentes-maritimes à Boyardville, où cinq Nuc totalisent jusqu'à 30.000 passagers par an, indique Philippe Courcaud, président de l'Armam, association des armateurs privés français.

Concurrence déloyale ?

Dans le golfe du Morbihan, le phénomène existe aussi, même s'il est moins flagrant. Faire du Nuc n'est pas à la portée du premier navigant venu : il faut un permis de navigation Nuc et satisfaire aux contraintes sur la qualification du personnel... « À l'origine, le but des Nuc était de sauver des bateaux du patrimoine, explique Philippe Gourret, patron de la Navix. Après, sont venus se greffer des navires de plaisance à voile et à moteur qui ont embarqué des passagers. Il y a ceux dont le navire respecte la réglementation Nuc et ceux qui font du transport de passagers moyennant finances, en dehors de toutes règles ». Ce sont ces derniers qui l'exaspèrent. Il voit là une forme de concurrence déloyale : « ils ne sont pas soumis aux mêmes règles de sécurité que nous et ne payent pas de taxes dans les ports. Nous, quand on vend un billet, 33 % du prix part en taxes diverses » !

Nuc dans le Morbihan : seize voiliers et semi-rigides

Le directeur de la Navix estime que le phénomène « Nuc » a été multiplié par dix depuis les années 2000. Des Nuc au port de Vannes ? Philippe Gourret en a vu un ou deux, il y a un ou deux ans. Ils pourraient en revanche être plus nombreux dans les grands ports de plaisance, en presqu'île de Rhuy et en baie de Quiberon, où les balades vers les îles sont nombreuses. On estime actuellement à seize

le nombre de Nuc dans le Morbihan : dix voiliers et six semi-rigides à moteur, auxquels il fait ajouter un club de plongée et quatre guides de pêche.

Un vieux gréement sanctionné en début de saison

La grande majorité d'entre eux sont en règle. « C'est un petit milieu. À un moment donné, tout se sait. C'est compliqué d'en faire de manière clandestine », dit un professionnel qui tient à garder l'anonymat... C'est pourtant arrivé au début de l'été : un vieux gréement avec six ou sept personnes à bord a été sanctionné en baie de Quiberon.